

Famille et Vieillesse : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au Nord et au Sud

*Jean-Paul Sanderson,
Maria-Cristina Sousa Gomes (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-6-1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Famille et vieillissement : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au nord et au Sud

Sanderson Jean-Paul et Maria Cristina Sousa Gomes
2018

Sadio Ba Gning

Masculin et féminin, aîné et cadet : recomposition du statut d'aidant et des solidarités intergénérationnelles familiales au Sénégal

Maryse Gaimard

Bouleversements d'un parcours de vie.
Le cas des aidants familiaux de personnes âgées

Sabrina Aouici

Les baby-boomers et leurs charges familiales à la retraite :
entre désir de conciliation et désir d'affranchissement

Aurora Angeli et Marco Novelli

Vulnérabilité et solidarités familiales. Les familles égyptiennes et leurs membres âgés

Cornelia Muresan

La rupture parentale et ses conséquences à long terme
sur le comportement de soutien aux parents vieillissants en Europe

Mélanie Lepori

La proximité affective des personnes âgées avec leurs confidents :
quelle place pour la famille ?

Sabrina Aouici, Célia Broussard, Rémi Gallou et l'équipe Amare

Soutien familial et mobilité des retraités

Jean-Paul Sanderson, Mélanie Bourguignon, Thierry Eggerickx

La dépendance à l'épreuve de la distance : le rapprochement inter-générationnel
est-il le déterminant majeur des migrations résidentielles post-retraite ?

Armelle Klein et Frédéric Sandron

Une nouvelle famille ?
L'accueil familial des personnes âgées à La Réunion

La dépendance à l'épreuve de la distance : le rapprochement intergénérationnel est-il le déterminant majeur des migrations résidentielles post-retraites ?¹

SANDERSON Jean-Paul*
BOURGUIGNON Mélanie**
EGGERICKX Thierry***

■ Résumé

Les migrations post-retraite sont actuellement peu étudiées parce qu'elles sont moins fréquentes comparativement à celles survenant à d'autres périodes du cycle de vie. Elles sont cependant loin d'être inexistantes. Par ailleurs, le fait de migrer n'est pas indépendant des caractéristiques de la commune d'accueil. On sait par exemple que les jeunes retraités migrent principalement vers des espaces campagnards (notamment en Ardenne, dans la région de l'Ourthe-Amblève ou le long du littoral belge). En revanche, ils quittent davantage les grandes villes. Cette spatialisation de la migration existerait aussi aux âges très élevés (s'approchant de la fin de vie) mais probablement pour des raisons différentes, liées par exemple à la proximité par rapport aux infrastructures, à la volonté de se rapprocher de la famille, etc. (Thalineau et Nowik, 2009). L'objectif de cet article est de déterminer si les migrations post-retraite permettent, ou non, un rapprochement intergénérationnel. Nous centrerons notre propos sur la volonté de se rapprocher de sa famille et sa traduction dans le choix du lieu de destination. Travaillant sur la Belgique, cet article tend à démontrer que le rapprochement intergénérationnel ne concernerait pas l'ensemble des migrations survenant aux âges élevés. Quant aux facteurs favorisant le rapprochement, on observe un poids important des modes de vie des parents et des enfants (isolé, en couple...) mais aucun impact de la situation socioéconomique.

Introduction

Dans les sociétés occidentales actuelles, le vieillissement de la population a eu d'importantes conséquences, affectant à la fois les secteurs économique (financement des retraites, de la dépendance...), socioculturel (transformations des configurations familiales avec la coexistence concomitante d'au

¹ Cet article s'inscrit dans le projet de recherche *VirtualBelgium in Health (VBIH) : Une plateforme de population virtuelle comme outil d'aide à la décision en matière de prospective et de planification des besoins de soins de santé pour les personnes âgées*, financé par la Direction générale opérationnelle – Économie, Emploi et Recherche (DGO6) de la Région wallonne.

* Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, jean-paul.sanderson@uclouvain.be

** Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, melanie.bourguignon@uclouvain.be

*** Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain, thierry.eggerickx@uclouvain.be

moins trois générations...) et politique (modification de l'âge à la retraite, maintien à domicile *versus* institutionnalisation...) (Sanderson, 2015 ; Ogg *et al.*, 2008).

Sur le plan individuel, l'entrée dans la vieillesse, marqué symboliquement par la sortie du marché du travail, se caractérise par des transformations importantes des trajectoires professionnelles, familiales et, le cas échéant, résidentielles. La trajectoire professionnelle se transforme avec un départ du marché du travail qui survient le plus souvent, en Belgique, vers 60 ans (Sanderson, 2013). Sur le plan de la trajectoire familiale, les parents âgés expérimentent le phénomène du « nid vide » et deviennent, pour certains, grands-parents, acquérant ainsi de nouvelles responsabilités, notamment en termes d'aides intergénérationnelles (Bourgeois et Légaré, 2009). Cette période se marque également par l'émergence de problèmes de santé même si ceux-ci surviennent de plus en plus tard (Tableau 1). En 2013, un homme de 65 ans peut encore espérer vivre 11 années sans aucune limitation ; du côté des femmes, ce même indicateur atteint un peu plus de 12 années.

Tableau 1. Espérance de vie en bonne santé (sans aucune limitation) à 65 ans

Année	Nombre d'années	
	Hommes	Femmes
2001	8,8	9,7
2004	9,8	11,0
2008	11,0	10,3
2013	11,2	12,3

Source : Enquête Santé Belgique

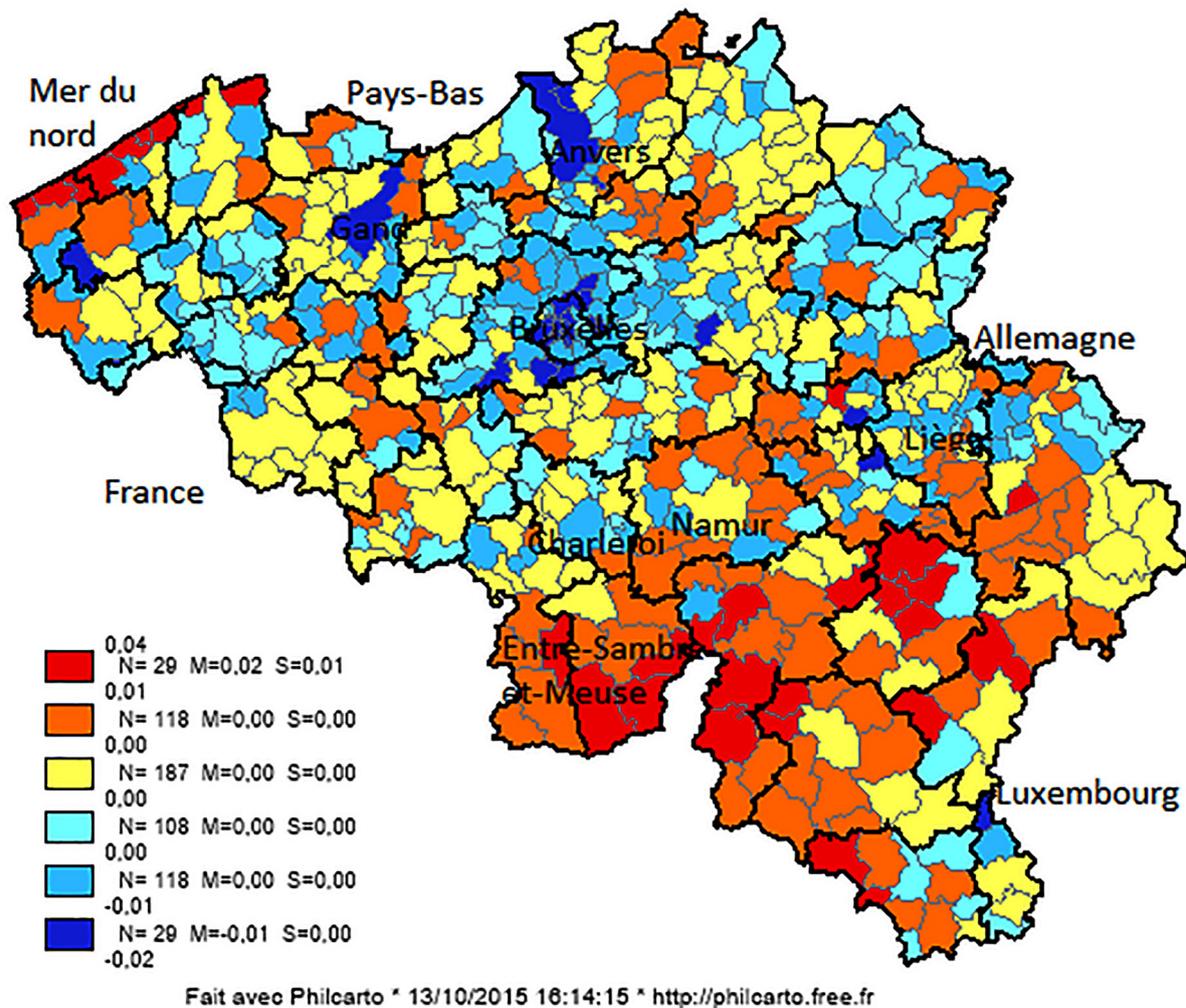
Pour ce qui est de la trajectoire résidentielle, on observe une reprise de la mobilité au-delà de 75 ans. Ces migrations post-retraite sont très peu étudiées parce qu'elles sont relativement moins fréquentes que celles survenant à d'autres moments du cycle de vie (Figure 1). Les travaux se sont davantage focalisés sur les migrations de retraite (Thomsin, 2001 ; Grimmeau *et al.*, 2003 ; Bonvalet et Ogg, 2009 ; Jauhainen, 2009 ; Niedomysl et Amcoff, 2011 ; Nowik et Bringé, 2016) et quelques fois sur les migrations d'entrée en institution (Ramos-Gorand, 2016).

Ces migrations post-retraite sont cependant loin d'être inexistantes et témoigneraient de la transformation des trajectoires résidentielles. En effet, l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé a progressivement conduit à repousser l'entrée en institution vers des âges très avancés (Bourguignon *et al.*, 2015), lorsque le maintien à domicile n'est plus une solution envisageable. Ce report a ouvert, entre 75 et 85 ans, une période entre la migration de retraite et l'entrée en institution, marquée par une reprise de la mobilité. Thalineau et Nowik (2009) la qualifient de mobilité d'ajustement dans la mesure où elle vise à se prémunir contre les problèmes liés à la dépendance. C'est précisément cette période que nous envisageons d'étudier ici. Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche portant sur la migration post-retraite². Ce texte envisage la question sous un angle particulier à savoir la migration comme

² Elle a fait l'objet de trois présentations à des colloques : les deux premiers volets sont consacrés aux déterminants de la migration des personnes très âgées (Bourguignon *et al.*, 2016) et aux caractéristiques de la migration de ce groupe d'âge : spatialisation, distance... (Bourguignon *et al.*, 2015).

conséquence d'une volonté de rapprochement intergénérationnel. Notre objectif sera de déterminer si la migration « d'ajustement » permet un rapprochement intergénérationnel. Il s'agit pour cette phase d'une approche exploratoire en tenant compte des développements théoriques des dernières années.

Figure 1. Soldes migratoires relatifs des 50-69 ans et par commune, Belgique, 2008-2013



Source : RN ; Traitement : UCL-DEMO

Contextualisation, état de la littérature et résultats des premiers travaux

Plusieurs recherches ont montré l'existence de schémas migratoires particuliers selon les âges des individus. On sait par exemple que les actifs migrent le plus souvent, accompagnés de leurs enfants, vers des zones urbaines et périurbaines alors que les soldes migratoires des néo-retraités observés dans ces espaces sont largement négatifs. En Belgique, les soldes migratoires observés pour ce groupe d'âge sont par contre plus élevés dans les communes situées le long de la côte belge, ainsi que dans les communes du rural ardennais et d'Ourthe-Amblève (Eggerickx *et al.*, 2007 ; Christel, 2006, Bracaval, 2009) qui récupèrent les populations âgées préférant s'installer dans des zones encore relativement dépourvues des effets économiques, sociaux et environnementaux de l'urbanisation/la périurbanisation (Eggerickx

et al., 2007). À ces âges, la migration apparaît comme délivrée du frein de la distance. Ce constat pousse alors à croire que ce seraient davantage les caractéristiques du lieu d'arrivée qui importent, quelle que soit la distance à parcourir depuis le lieu de vie précédent (Bourguignon et al., 2015).

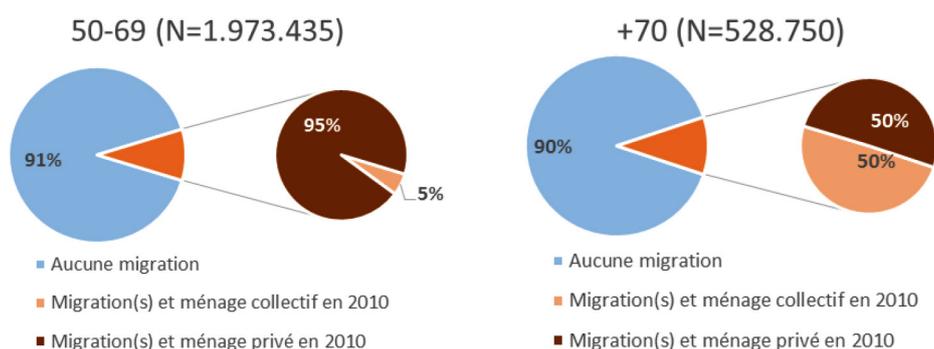
Ces migrations de retraites, c'est-à-dire celles survenant autour du départ du marché du travail (50-69 ans), ont fait l'objet de nombreux travaux (citons Bonvalet et Ogg, 2009 et Thomsin, 2001). Ces migrations s'inscrivent dans un contexte tout à fait particulier : on quitte aujourd'hui le marché de l'emploi, avec comme perspective, une longue période dénuée de contraintes professionnelles ou de santé. La migration autour de ces âges est alors utilisée par les populations comme une stratégie pour quitter la résidence occupée pendant la période active, transiter vers un nouveau milieu de vie et adopter un nouveau mode de vie : « *La migration de retraite n'est pas seulement une stratégie résidentielle, elle est une stratégie du mode de vie : l'acteur social cherche à maintenir plaisir à vivre et image positive de soi dans un nouveau mode de vie, à compenser des pertes, à développer de nouveaux rôles, de nouvelles activités, de nouvelles relations, un autre rapport aux lieux.* » (Cribier et Kych, 1992, p. 679).

Au-delà de ces âges, la littérature montre que la migration tend à diminuer (Sanderson, 2013), pour atteindre un point d'inflexion vers 75 ans et ensuite repartir à la hausse. Ces migrations, au-delà de 75 ans, seraient davantage liées à la dépendance ou au veuvage (Caradec, 2010 ; Ogg, Renaut, Leal, 2008). Thalineau et Nowik (2009) parlent à ce propos de migration d'ajustement : face à la dépendance ou à la crainte de la dépendance, on migrerait pour se rapprocher de ses enfants ou des services (soins de santé) offerts par les grandes villes. Cette étape anticiperait, voire préviendrait, l'entrée en institution. Elle est toutefois largement sous-étudiée dans les recherches sociodémographiques. Or, tout semble indiquer que ces migrations aux grands âges sont en net décalage avec celles qui poussent les jeunes retraités à quitter leur lieu de vie.

Les premières étapes de ce travail ont livré deux résultats importants.

La probabilité de migrer est principalement influencée par la situation socio-économique de l'individu. Plus celle-ci est favorable, plus grande sera sa probabilité de migrer. Ces éléments confirment l'hypothèse d'une sélection à la migration semble ici se confirmer. Ces migrations seraient aussi fortement liées à l'état de santé de l'individu ou à tout le moins à la difficulté à se maintenir à domicile (dépendance, isolement...). Cet élément s'expliquerait parce que près de 50 % des migrants au-delà de 70 ans migrent pour entrer en institution (Bourguignon et al., 2016).

Figure 2. Distribution des migrants et non-migrants parmi les personnes âgées de 50-69 ans et de 70 ans et plus en 2001 et ayant survécu en Belgique jusqu'en 2010



La distance influence fortement les parcours migratoires des individus aux âges actifs. En construisant un modèle gravitaire, on a pu mettre en évidence le rôle de frein à la migration joué par la distance pour les adultes actifs. Ce frein est moins contraignant pour les 55-74 ans, dont les migrations se font sur de plus longues distances. Par contre, pour les plus âgés, on observe un regain des migrations à courte distance (Bourguignon *et al.*, 2015).

Questions et hypothèses de travail

Cet article se structure autour de trois hypothèses qui visent, chacune, à apporter des éléments de réponse à la question de recherche suivante : comment les schémas migratoires observés aux grands âges diffèrent-ils de ceux observés autour du départ du marché de l'emploi ?

Dans un premier temps, nous analyserons les soldes migratoires et les taux de mobilité observés chez les personnes très âgées pour les périodes comprises entre 1991 et 2015. Derrière l'évolution du taux de mobilité, nous cherchons à vérifier dans quelle mesure l'augmentation de la propension à migrer observée depuis les années 1990 (Eggerickx *et al.*, à paraître) se vérifie aussi chez les individus très âgés.

Dans un deuxième temps, nous analysons la répartition spatiale des migrations résidentielles des populations très âgées à l'échelle des 589 communes de Belgique. Ces analyses permettent de mettre en évidence les spécificités des migrations aux grands âges par rapport aux migrations autour de la retraite. Ces dernières sont notamment orientées vers des espaces ruraux relativement excentrés. Notre hypothèse est que les migrations des 70 ans et plus seraient davantage orientées vers les villes et leur périphérie, l'objectif étant de se rapprocher des services destinés aux personnes âgées.

Enfin, nous tentons de déterminer si la migration des individus très âgés s'inscrit, ou non, dans une volonté de se rapprocher de ses enfants. Les travaux de Thalineau et Nowik (2009) montrent que la migration d'ajustement participerait d'une volonté de se rapprocher de sa famille. Cette hypothèse se vérifie-t-elle dans le contexte belge ? Il y a fort à parier que si elle existe, cette volonté tout comme la migration effective, dépendent des caractéristiques sociodémographiques des parents et des enfants. En effet, la situation socio-économique des parents pourrait influencer leur capacité à effectuer une migration et celle des enfants leur capacité à aider leurs parents « dépendants ». De même, la situation familiale des parents (veufs, isolés) et/ou de(s) enfant(s) (famille monoparentale, divorcé, isolé) pourrait également favoriser le rapprochement (Régnier-Loilier et Vivas, 2009).

Données et méthodes

Les données utilisées proviennent d'une base de données individuelles et anonymisées couplant les données du Registre national avec celles des recensements de la population de 2001 et 2011. Les premières nous permettent de suivre les trajectoires résidentielles et familiales des individus tandis que les secondes fournissent des informations socio-économiques.

Dans ce cadre, la migration résidentielle, désigne un changement de commune de résidence identifié au sein du Registre national, quel que soit le nouveau lieu de destination (situé hors de la commune

de départ). Travaillant par période quinquennale, les migrants ont été identifiés en comparant les lieux de résidence en temps t et $t + 5$. Si les communes de résidence sont différentes à ces deux dates, la personne est qualifiée de migrante. Inversement, si les communes sont identiques aux deux dates (peu importe les mouvements qui auraient pu avoir lieu entre ces deux dates), les individus sont considérés comme non-migrants pour la période d'observation.

Pour analyser la proximité des parents âgés par rapport aux enfants, une procédure spécifique a été mise au point. En effet, les données à notre disposition ne portent pas mention de la filiation. Il est donc impossible de relier un enfant à ses parents s'il n'y a pas eu cohabitation des deux générations à un moment quelconque de la période d'observation. Aussi, a-t-on choisi de ne travailler qu'avec des individus résidant en 1991 avec tous leurs enfants (cette étude étant exploratoire, on s'est limité à des familles de taille 2³). Dans la mesure où nous nous intéressons aux migrations des individus âgés de plus de 70 ans en 2006-2013, seuls, les parents âgés d'au moins 55 ans en 1991⁴ ont été retenus. On a ainsi constitué une base de données de 274 789 individus. Afin de déterminer s'il y a rapprochement ou non, nous avons estimé la distance entre le logement des parents et celui de leur enfant (celui dont on est le plus proche en fin de période) en considérant la distance séparant leurs communes respectives (ceci explique pourquoi les migrations intra-communales ne sont pas intégrées dans nos analyses puisqu'elles ne font pas varier la distance entre le parent et l'enfant). Si enfants et parents résident dans la même commune, la distance est de 0. Dès que les limites communales sont franchies, la distance s'élève.

Pour analyser ce phénomène et identifier les déterminants individuels d'une migration permettant de se retrouver à proximité du lieu de résidence de son enfant, nous avons eu recours à des modèles de régression logistique. Ces modèles permettent, in fine, d'estimer la probabilité qu'ont ou non, les individus âgés de 55 ans et plus en 1991 d'avoir migré à 70 ans ou au-delà pour se retrouver à proximité de leurs enfants. Plusieurs modèles ont été testés. Celui qui est présenté ici porte uniquement sur le groupe des migrants dans la mesure où nous voulons mettre en évidence les facteurs favorisant le rapprochement intergénérationnel (et non simplement le fait de vivre à proximité).

Résultats

La migration post-retraite : numériquement faible mais en hausse à partir de 75 ans

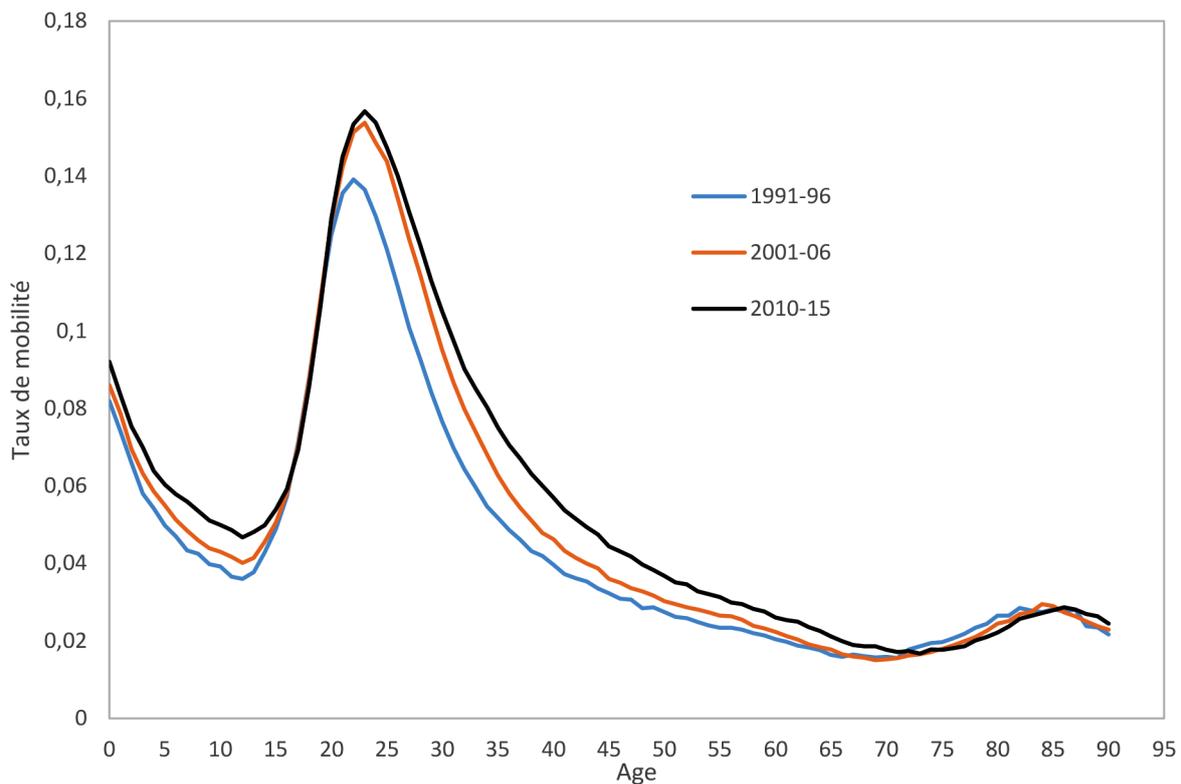
Le schéma classique de mobilité présente de nettes variations selon l'âge et selon la période observée. Assez classiquement, il y a une sur-mobilité observée pour les âges compris entre 20 et 35 ans, période à laquelle l'individu quitte le foyer parental pour s'installer dans son propre logement, passe du statut de locataire à celui de propriétaire, entre sur le marché de l'emploi et décide de se rapprocher du lieu de travail, etc., bref des âges auxquels on est fréquemment exposé à la migration pour répondre aux

³ S'agissant d'une étude exploratoire, nous avons préféré nous limiter à deux enfants au plus, afin de ne pas trop complexifier la situation et sachant que les familles d'un ou deux enfants constituent la majorité des cas.

⁴ Ceci peut induire un effet de sélection, dans la mesure où nous ne considérons pas les familles dont les enfants ont quitté précocement le domicile parental. Malheureusement, en l'état actuel de nos travaux, nous ne pouvons faire mieux, notre base de données ne commençant qu'en 1991.

contraintes familiales, professionnelles, sociales ou économiques. Ce pic élevé entre 20 et 35 ans a pour corollaire une sur-mobilité en-dessous de 10 ans. Celle-ci correspond à la mobilité de jeunes enfants qui accompagnent leurs parents dans leurs changements de résidence.

Figure 3. Taux de mobilité par âge et par période, Belgique



Source : RN ; Traitement : UCL-DEMO

En dehors de ces âges, les taux de mobilité sont bien plus faibles. Entre 35 et 75 ans, il y a une diminution progressive des taux de mobilité avec l'âge. Par contre, à 75 ans, on observe un point d'inflexion marquant le début d'une légère reprise de la mobilité, même si celle-ci est loin d'atteindre les seuils observés aux jeunes âges.

Les schémas de mobilité, reconstruits pour trois périodes, confortent l'idée d'une sur-mobilité durant la période récente, quel que soit l'âge des individus, hormis entre 75 et 85 ans. À quasiment tous les âges, les taux observés pour la période 2010-2015 sont supérieurs à ceux observés aux deux périodes précédentes (1991-1996 et 2001-2006). Toutefois, à partir de 75 ans, les écarts entre les courbes sont extrêmement faibles. Certes, on observe un report progressif du calendrier de la migration (la deuxième valeur modale qui apparaissait vers 84 ans en 1991-1996 est à 87 ans pour la période 2010-2015).

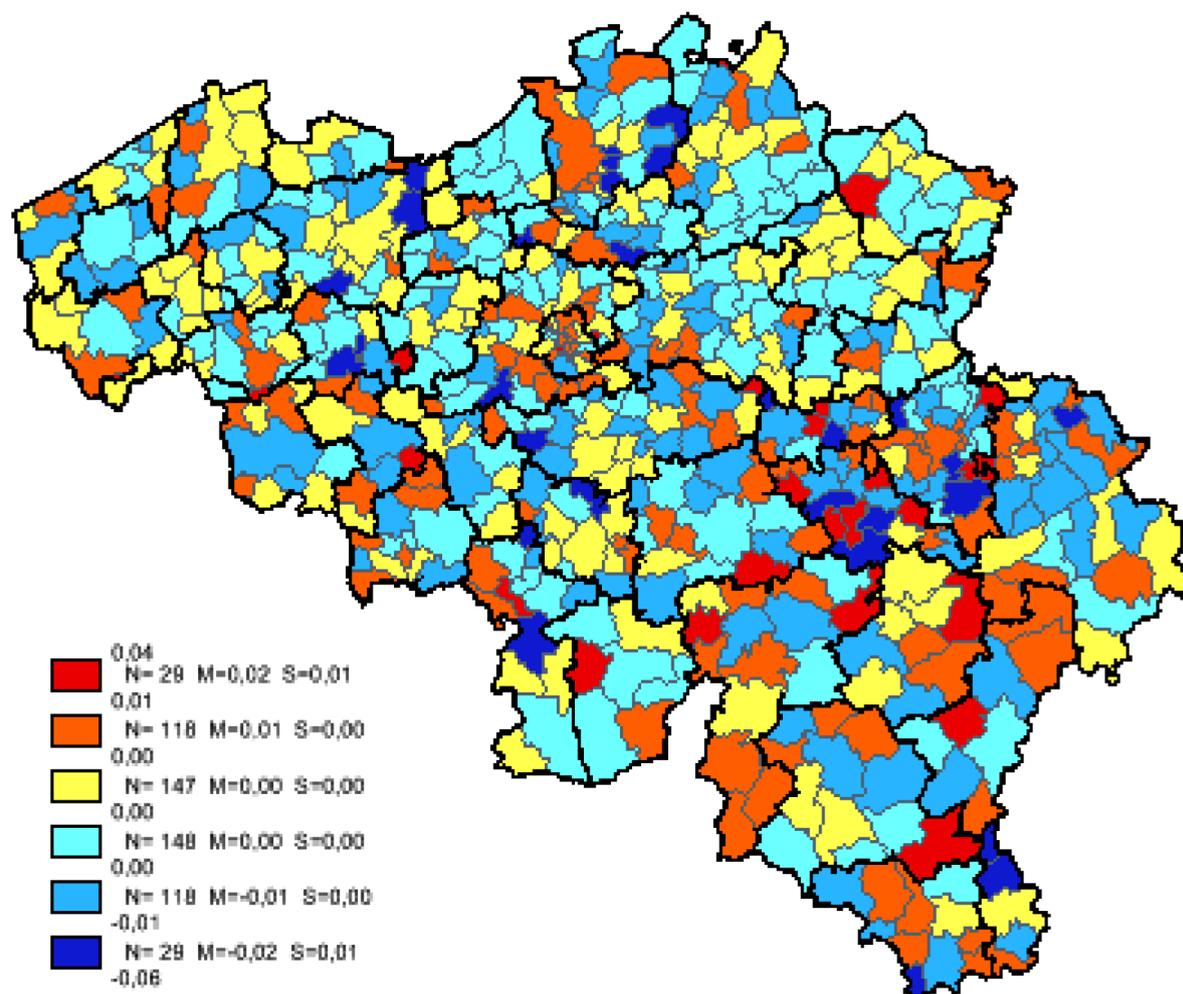
La migration post-retraite : le caractère attractif ou répulsif des communes belges

Les flux migratoires observés autour de la retraite et durant la période de fin de vie relèvent d'une logique géographique particulière. Les soldes relatifs observés pour chacune des communes de Belgique montrent que le lieu de destination témoigne du caractère répulsif ou attractif d'une commune donnée.

Autour de la retraite (50-69 ans), on observe des soldes relatifs négatifs pour les villes et les centres urbains qui correspondent à des départs massifs d'individus de ces âges (Sanderson, 2013). La région bruxelloise est typiquement concernée par cet exode des pré- et post-retraités puisque l'ensemble des communes présente des soldes migratoires tous situés sous le seuil de zéro. Cela signifie que pour ce groupe d'âge 50-69 ans, plus d'individus quittent ces communes qu'il n'en arrive par ailleurs. C'est le cas également d'autres grands centres urbains comme Anvers, Gand, Charleroi ou Liège. En revanche, les communes périurbaines et du rural éloigné présentent des soldes positifs, qui traduisent l'arrivée importante de jeunes pré- ou post-retraités. Ces communes sont notamment localisées le long du littoral belge, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, dans la vallée de la Semois et dans les communes rurales de la province du Luxembourg. Ces espaces offrent un cadre campagnard et calme, souvent recherché par les personnes qui quittent le marché de l'emploi et se libèrent ainsi de toutes contraintes de proximité par rapport au lieu de travail.

Si l'on détecte une certaine homogénéité spatiale du point de vue des soldes migratoires relatifs des 50-69 ans, cela apparaît moins clairement pour les groupes de populations âgés de 70 ans et plus. La dualisation entre zones urbaines et zones rurales n'est plus perceptible et, au contraire, quelques centres urbains comme Anvers et Liège sont caractérisés par des soldes positifs traduisant un surplus net

Figure 4. Soldes migratoires relatifs des 70 ans et plus par commune, Belgique, 2008-2013

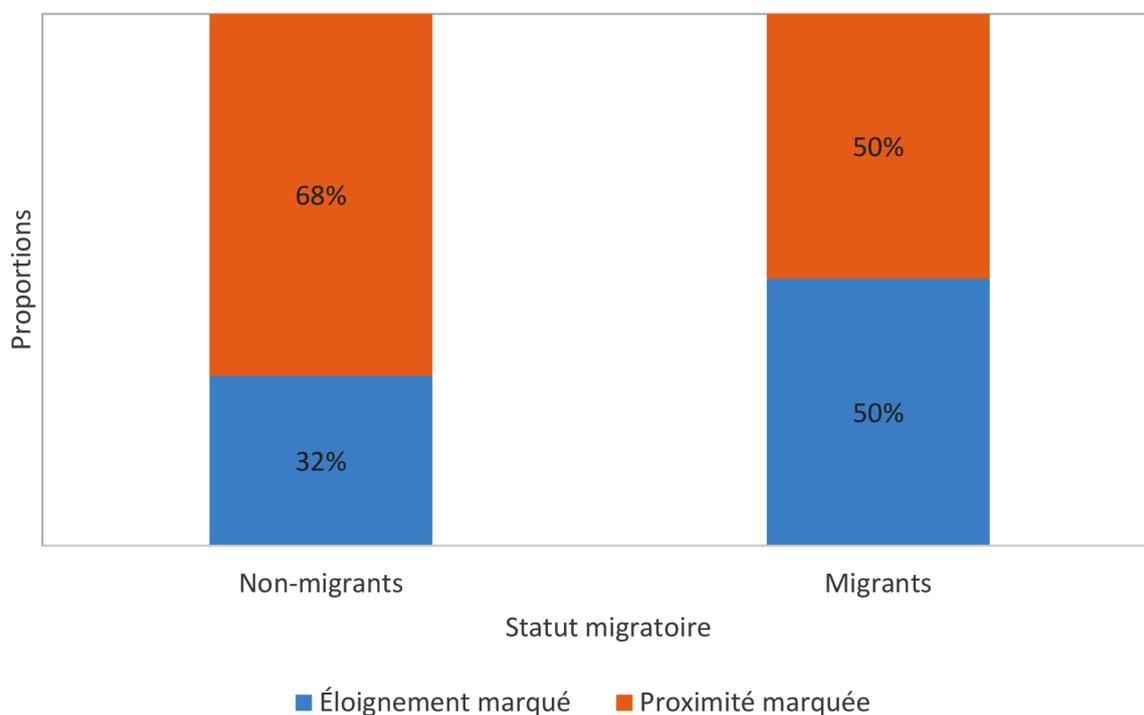


d'entrées de personnes âgées de 70 ans et plus. Ce manque de spatialisation corrobore l'absence d'un lien entre la migration et l'environnement de départ ou d'arrivée. Aux âges élevés, plus qu'au moment de la retraite, les individus migrent vers des communes dont les caractéristiques sont, – d'un point de vue environnemental, relativement diversifiées. Contrairement à notre hypothèse de départ, ces personnes âgées ne migrent pas nécessairement pour se rapprocher de certains services. Certes, certaines grandes villes ont des soldes positifs pour les 70 ans et plus, mais il en va de même de communes relativement isolées et moins bien desservies que ce soit en termes de transports ou de services de santé (Bourguignon *et al.*, 2016). Dès lors, il faut se tourner vers d'autres motifs pour expliquer ces migrations. D'où, notre troisième questionnement, migre-t-on pour se rapprocher de ses enfants ?

La migration post-retraite : le rapprochement intergénérationnel comme déterminant majeur ?

Cette question relativement complexe à traiter appelle une réponse en trois étapes. La première consiste simplement à comparer les lieux de résidence du parent et de l'enfant dont on sera le plus proche au terme de la migration en début et en fin de période. Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous avons retenus les individus âgés de 55 ans et plus en 1991 vivant avec tous leurs enfants. Voulant étudier les migrations au-delà de 70 ans, nous les avons en 2006 (début de notre période d'observation pour les migrations). Nous avons observé leur commune de résidence en 2013. Notre hypothèse étant que ceux qui migrent le font pour se rapprocher de leur(s) enfant(s). En comparant la distance entre le logement des enfants et des parents, il était possible de déterminer si la migration avait pour objet de se rapprocher de l'enfant. On a considéré qu'il y avait proximité lorsque la distance est inférieure ou égale au seuil des 10 km. Ce choix correspond approximativement à un parcours de moins de 10 minutes en voiture, soit une durée assez courte pour permettre un déplacement en cas d'urgence (rappelons que,

Figure 5. Proportion de parents (de 70 ans ou plus) proche ou non de ses enfants selon qu'on ait effectué une migration ou pas (2006-2013)



selon Thalineau et Nowik (2009), ce type de migration aurait pour but d'aider à faire face aux problèmes liés à l'émergence de la dépendance) ou à tout le moins de permettre des visites régulières.

Si on compare la proportion de parents proches de leur enfant (≤ 10 km), elle est plus élevée pour les non migrants que pour les migrants. Pour ces derniers, 50 % ne se retrouvent pas à proximité de leur enfant après migration. Ceci renvoie à la question des déterminants de la mobilité et plus spécifiquement des déterminants de la mobilité de « rapprochement ».

Répondre à cette question implique d'étudier les facteurs au niveau individuel. Pour ce faire, nous utilisons la régression logistique centrée sur le sous-groupe des migrants ayant effectué une migration entre 2006 et 2013.

L'objectif étant d'expliquer la proximité géographique entre un parent et son enfant à l'issue de la migration, nous avons retenu des variables explicatives caractérisant la situation du parent et celle de l'enfant dont on se rapproche le plus :

- L'âge du parent (2013) : ce dernier peut être une variable discriminante importante dans la mesure où les facteurs liés à la dépendance sont intimement liés au vieillissement individuel. Or, l'une des motivations de la migration d'ajustement est précisément l'apparition ou la crainte de la dépendance (Thalineau et Nowik, 2009).
- Le type de ménage dans lequel vit le parent à l'issue de la période d'observation (2013) : sans revenir sur le lien entre migration et type de ménage (Bourguignon *et al.*, 2016, Régnier-Loilier et Vivas, 2009) soulignent l'importance du mode de vie des parents (ensemble ou séparés) sur la qualité de la relation avec les enfants. L'isolement pour le père ou sa remise en couple auraient un impact négatif sur la relation avec les enfants de l'union précédente. La difficulté du registre national belge est que s'il renseigne sur la relation entre chaque membre du ménage et le chef de ménage, il n'en va pas de même avec le conjoint. Ainsi, si on prend un couple marié, on pourra identifier le conjoint du chef de ménage, les enfants du chef de ménage mais on ne disposera d'aucune information permettant d'identifier la relation entre le conjoint et les enfants. Dès lors, on a choisi de retenir le type de ménage comme proxy du mode de vie des parents.
- La situation par rapport au marché de l'emploi en 2001 a également été retenue de même que le niveau d'instruction. Ces deux variables permettent d'approcher le statut socio-professionnel du parent âgé (sachant qu'en 2001, certains étaient encore actifs). Selon Lelièvre et Bonvalet, (2006), le statut professionnel aurait un impact négatif sur les relations intergénérationnelles, les cadres supérieurs entretiendraient des relations plus distendues avec leurs enfants car il se seraient moins disponibles.
- Enfin, on a repris la province de résidence des parents (en 2013), la considérant comme indicateur d'appartenance à l'une des communautés linguistiques (certaines différences culturelles débouchant sur des comportements différents (Lesthaeghe et Neels, 2002)) mais également comme indicateur du milieu d'habitat, certaines provinces étant bien plus urbanisées que d'autres.
- Le sexe de l'enfant : plus que toute autre variable, le sexe de l'enfant semble être un facteur déterminant dans la construction de la relation parent-enfant. Les filles sont davantage en contact, voient et aident plus fréquemment leurs parents (Lelièvre et Bonvalet, 2006 et Régnier-Loilier et Vivas, 2009). On peut dès lors s'attendre à ce que le rapprochement géographique se face davantage en faveur des filles que des garçons.

Le type de ménage l'enfant (2013) : Cette variable paraît peu prise en compte dans la littérature. Toutefois, nos travaux préliminaires laissent entrevoir une logique de couple derrière les rapports

entre l'enfant et ses parents. Une sorte de mise à distance destinée à préserver le couple (Bourguignon *et al.*, 2016).

– La situation sur le marché du travail et le niveau d'instruction de l'enfant (2001), dans la mesure où elles reflètent le statut professionnel, pourraient avoir un impact non négligeable sur les relations intergénérationnelles. La formule utilisée pour les parents pourrait s'appliquer de la même façon aux enfants (Sanderson et Vandeschrick, 2010).

Les résultats des modèles de régression logistique montrent que seules quelques variables, parmi celles mobilisées, sont des déterminants majeurs des migrations de rapprochement aux grands âges.

Tableau 2. Régression logistique à propos de la probabilité de se retrouver à proximité de ses enfants après avoir effectué une migration après 70 ans

Variable	Modalités	Exp(B)	Sign.
<i>Sexe de l'enfant</i>			
	Femme	réf.	
	Homme	0,744	0,000
<i>Type de ménage enfant (2013)</i>			
	Ménages monoparentaux	réf.	
	Isolés	0,733	0,102
	Couples sans enfant	0,578	0,005
	Couples avec enfant(s)	0,857	0,377
	Autres	0,303	0,000
<i>Situation d'emploi enfant (2001)</i>			
	Sans	réf.	
	En emploi	1,068	0,628
	Autre	0,629	0,016
<i>Instruction enfant (2001)</i>			
	Supérieur	réf.	
	Non réponses	1,097	0,583
	Nul ou primaire	0,864	0,538
	Secondaire inférieur	1,281	0,068
	Secondaire supérieur	1,119	0,270
<i>Type de ménage parents âgés (2013)</i>			
	Isolés	réf.	
	Couples avec enfant(s) ou monoparentaux	13,688	0,000
	Couples sans enfant	1,019	0,864
	Collectifs	0,929	0,557
	Autres	6,052	0,000

Variable	Modalités	Exp(B)	Sign.
<i>Province de résidence parent âgé (2013)</i>			
	Bruxelles-Capitale	réf.	
	Anvers	0,666	0,013
	Brabant flamand	0,860	0,388
	Brabant wallon	0,559	0,004
	Flandre occidentale	0,260	0,000
	Flandre orientale	0,723	0,057
	Hainaut	0,620	0,007
	Liège	0,664	0,017
	Limbourg	0,855	0,485
	Luxembourg	0,374	0,000
	Namur	0,255	0,000
<i>Instruction parent âgé (2001)</i>			
	Supérieur	réf.	
	Non réponses	1,098	0,513
	Nul ou primaire	1,321	0,030
	Secondaire inférieur	1,209	0,131
	Secondaire supérieur	1,100	0,458
<i>Situation d'emploi parent âgé (2001)</i>			
	Sans	réf.	
	En emploi	0,757	0,400
	Pensionné	0,945	0,789
	Autre	0,914	0,801
<i>Âge parent âgé (2013)</i>			
	Constatnte	2,556	0,292

Ainsi, parmi les variables présentant un effet marqué, on retrouve :

- le mode de vie de l'enfant : le fait d'être avec des enfants (en couple ou monoparental) contribuerait au rapprochement des parents. Ici, on peut se demander si on ne retrouve pas ici un effet d'échange intergénérationnel où les grands-parents (même très âgés) aideraient leurs enfants pour la garde ou l'encadrement de leurs petits-enfants ;
- le sexe de l'enfant est sans surprise un facteur important (Régnier-Loilier et Vivas, 2009) : les parents se rapprochant davantage de leur fille. Ce résultat est parfaitement en accord avec ce que l'on sait des relations intergénérationnelles (qui mettent en évidence une relation fille-parents plus forte) ;
- le milieu d'habitat appréhendé au travers de la province de résidence : on observe une opposition urbain-rural marquée, le milieu urbain étant plus favorable au rapprochement des enfants par la

migration. Cet aspect devrait être approfondi en fonction d'autres paramètres. En effet, le milieu urbain est particulièrement bien équipé en institution pour personnes âgées contrairement aux provinces rurales ce qui pourrait affecter nos résultats.

Par contre le niveau socio-économique des parents et des enfants, appréhendé par le niveau d'instruction, n'a aucun effet sur le rapprochement. De même, la santé des parents n'affecte pas la probabilité de se rapprocher de ses enfants. Ici, on retrouve le constat posé par Thalineau et Nowik (2009) qui identifient derrière la migration d'ajustement une volonté de se prémunir contre la dépendance réelle ou à venir.

Ces résultats sont intéressants et appellent sans doute à retravailler notre modèle. Afin de disposer d'effectifs plus importants, nous avons choisi de travailler sur la migration au-delà de 70 ans, mais cette tranche d'âge est sans doute trop vaste. La migration d'ajustement concerne une frange de la population très âgée et il serait bon d'en exclure les plus de 90 ans dont les motivations sont sans doute encore différentes. De même, il faudrait comparer ces résultats avec les mêmes analyses menées sur les sédentaires ; d'autres facteurs pourraient émerger.

Apports et critiques du modèle statistique et conclusions

De ces quelques résultats préliminaires, plusieurs éléments peuvent être dégagés pour comprendre ces migrations post-retraite. Certes, à ces âges, la propension à migrer est inférieure à celle qui marque la vie active ou même la retraite, probablement pour d'autres raisons, pour répondre à d'autres besoins. Spatialement, la structure de ces migrations s'écarte totalement des autres modèles dans la mesure où elles semblent ne pas avoir de schéma territorial spécifique, hormis un très relatif retour vers la ville.

Le rapprochement familial est sans doute, pour certains, un des facteurs déterminant de ces migrations. Toutefois, nos analyses ne permettent pas de le mettre en évidence. Par ailleurs, comme le signalent Lelièvre et Bonvalet (2006, p. 2) : « (...) la distance géographique ne peut pas être considérée comme un simple indicateur de proximité affective. En effet, dans de nombreux cas, l'éloignement ne coïncide pas avec une rupture ou même un affaiblissement des liens entre générations. Au contraire, il peut être l'occasion de réactiver une relation... » .

Plusieurs logiques transparaissent de nos résultats : celle du genre où les filles sont plus proches de leurs parents ; celle d'échanges intergénérationnels plus équilibrés que prévu avec un rapprochement plus marqué vers les familles avec petits-enfants ; une logique de disponibilité plutôt que de proximité en cas d'institutionnalisation. Cette logique conforterait une certaine absence de logique spatiale qui serait supplantée par une logique territoriale liée à la disponibilité de services, de logements, etc.

Plusieurs critiques peuvent être émises par rapport à nos analyses. Nous avons appréhendé le rapprochement intergénérationnel à partir de la migration du parent âgé mais il peut aussi se produire via la migration de l'enfant adulte. Par ailleurs, la proximité spatiale ne signifie sans doute pas grand-chose au regard de la proximité affective mais celle-ci sort de nos outils d'observation et son appréhension nécessiterait de mener des enquêtes de terrain relativement poussées.

Références bibliographiques

- Bonvalet C., Ogg J. 2009. *Les Baby-boomers : une génération mobile*, coll. « Monde en Cours », Paris, Co-Editions de l'Aube et de l'INED, 253 p.
- Bonvalet C., 2003. « Le logement et l'habitat dans les trajectoires familiales », *Recherches et prévisions*, n° 31, Dynamiques familiales et politiques de l'habitat (10 ans de recherche : de la réforme Barre à la politique de la ville), pp. 19-37.
- Bourgeois A., Lègaré J. 2009. « Comment la démographie façonne la population des grands-parents », in Regnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles*, Paris, Ined, Collections Grandes enquêtes, p. 453-470.
- Bourguignon M., Degrave F., Eggerickx T., Ghilain M., Leider B., Lits G., Marquet J., Merla L., Sanderson J.-P. 2016. La gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 : Enjeux et prospective, Rapport de recherche de l'IWEPS, N° 17, 636 p.
- Bourguignon M., Eggerickx T., Sanderson J.-P. 2015. "End-of-life" Migrations: a constraint alternative for the acquisition of a satisfactory way of life?, Communication réalisée à la Chaire Quetelet 2015, La Démographie locale. Relations entre populations, lieu de résidence et politiques publiques, Louvain-la-Neuve, 18-20 novembre 2015.
- Bourguignon M., Eggerickx T., Sanderson J.-P. 2016. *Migrations résidentielles en fin de vie : comment les déterminants individuels influencent-ils la mobilité des populations très âgées ?* XVII^e colloque national de démographique, « Mobilités spatiales et populations », CUDEP (Lille, du 17/05/2016 au 20/05/2016).
- Bracaval F. 2009. *La migration interne des personnes âgées de plus de 50 ans en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Mémoire de DEA en Démographie.
- Caradec V. 2010. Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillessement de la population et habitat », *Espace populations sociétés*, 2010, 29-40.
- Christel V. 2006. Trajectoires résidentielles des personnes âgées, *Données sociales – La société française*, pp. 525-529.
- Cribier F., Kych A. 1992. La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ, *Population*, n° 3, pp. 677-717.
- Eggerickx T., Dal L., Sanderson J.-P. Les migrations internes en Belgique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Retour critique sur le processus de périurbanisation et ses perspectives d'avenir, *Revue Quetelet/ Quetelet Journal*, à paraître.
- Eggerickx T., Sanderson J.-P., Bahri A., Hermia J.-P. 2007. Diversités démographiques et migrations résidentielles dans les espaces ruraux en Wallonie (Belgique), *Norois (en ligne)*, *Vivre les espaces périurbains*, vol. 4, n° 205, consulté le 26 mai 2015.
- Grimmeau J.-P., Marissal P., Van Hamme G. 2003. « Tourisme et démographie à l'échelle locale en Belgique », *Espace, populations et sociétés*, 2, pp. 263-275, <http://dx.doi.org/10.3406/espos.2003.2080>
- Jauhainen J. S. 2009. « Will the Retiring Baby Boomers Return to Rural Periphery? », *Journal of Rural Studies*, 25, pp. 25-34, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jrurstud.2008.05.001>.
- Lelièvre E., Bonvalet C. 2006. *Les relations parents-enfants après décohabitation*, Note rapide Population et modes de vie, N° 376, 6 p.
- Lesthaeghe R., Neels K. 2002. "From The First To The Second Demographic Transition – An Interpretation of the Spatial Continuity of Demographic Innovation In France, Belgium And Switzerland", *European Journal of Population*, vol. 18(4): 225-260

- Niedomysl T., Amcoff J. 2011. «Why Return Migrants Return: Survey Evidence on Motives for Internal Return Migration in Sweden», *Population, Space and Place*, 17, pp. 656-673.
- Nowik L., Bringe A. 2016. « Déménager après 55 ans : mobilité de retraite et mobilité d'ajustement. Le cas de quatre territoires locaux », *Cahiers de démographie locale 2013/14*, pp. 21-50.
- Ogg J., Renaut S., Leal J. 2008. *Programme de recherche : Vieillissement de la population et Habitat. Les choix résidentiels des retraités européens : l'exemple de la France, du Royaume-Uni et de l'Espagne*, Rapport final, 135 p.
- Ramos-Gorand M. 2016. « Les migrations des personnes âgées lors de l'entrée en EPHAD », *Cahiers de démographie locale 2013/14*, pp. 21-50.
- Régnier-Loilier A., Vivas É. 2009. « Les déterminants de la fréquence des rencontres entre parents et enfants », in Régnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles. L'étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Ined, coll. « Grandes enquêtes », p. 427-451.
- Sanderson J.-P., Vandeschrick C. 2010. Organisation des ménages et solidarités intergénérationnelles en Belgique. XVI^e Colloque international de l'AIDELF « Relations intergénérationnelles. Enjeux démographiques » (Genève, du 14/06/2010 au 18/06/2010).
- Sanderson J.-P. 2013. « Partir ou rester. Transformation du choix résidentiel en fin d'activité de 1970 à 2006 », *Espace, populations et sociétés*, pp. 119-133.
- Sanderson J.-P. 2015. « Vieillissement de la population et retraites en Belgique, 19^e-20^e siècles » in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, n° 45, pp. 192-215.
- Thalineau A., Nowik L. 2009. « Être en "milieu de retraite" et choisir de vivre ailleurs », *Lien social et Politiques*, n° 62, pp. 99-109.
- Thomsin L. 2001. Les mobilités de la retraite, Legrand M. (dir.). *La retraite : une révolution silencieuse*, érès, pp. 223-242.